



Volontariat de service civique
Chargé(e) de l'Observatoire Territorial de la Biodiversité des Terres australes
et antarctiques françaises
Réserve naturelle nationale des Terres australes françaises
Saint-Pierre, La Réunion - 2019

TYPE D'OFFRE :

Thématique : Indicateurs ; Observatoire territorial de la biodiversité ; Tableau de bord ; Espace naturel protégé

Statut : Volontaire au service civique (VSC)

Durée : 1 an (renouvelable 1 an)

Date de début du contrat : Février / Mars 2019

Indemnité : environ 1450 euros nets/mois (indemnité de base + indemnité supplémentaire afférente au volontariat de service civique dans les DOM et dans les TAAF). Non imposable.

Lieu : Siège des TAAF : Rue Gabriel Dejean – 97410 Saint Pierre, la Réunion

Direction : Direction de l'Environnement (DE)

Service : Service terrestre de la Réserve naturelle des Terres australes françaises

Niveau d'études : Bac + 3 minimum

Expérience exigée : Expérience préalable dans le développement et la gestion d'indicateurs de gestion d'un espace naturel protégé.

Dépôt des candidatures : Avant le 20 janvier 2019

DESCRIPTION DE L'OFFRE :

Le Territoire des Terres australes et antarctiques françaises est créé par la loi n° 55-1052 du 6 août 1955. Ce Territoire, inscrit à l'article 72-3 de la constitution, formé par les îles St Paul et Amsterdam, l'archipel de Crozet, l'archipel de Kerguelen, la Terre Adélie et les îles Eparses, est placé sous l'autorité d'un préfet, administrateur supérieur. En plus de la responsabilité liée à l'administration du territoire, les TAAF sont également l'organisme gestionnaire de la réserve naturelle des Terres australes françaises.

La Direction de l'Environnement (DE) est chargée de la politique environnementale des TAAF sur l'ensemble des districts. En son sein, le service de la réserve naturelle est en charge de définir et de mettre en place la politique environnementale applicable sur la réserve naturelle des Terres australes françaises par la mise en œuvre de son plan de gestion.

La démarche de création d'observatoires territoriaux de la biodiversité (OTB, ou observatoire régional de la biodiversité ORB) repose sur le constat qu'un observatoire national ne traduit pas nécessairement les spécificités locales en matière de biodiversité. Outre le renseignement des indicateurs de l'ONB, les OTB/ORB ont pour objectifs de :

- accompagner les collectivités pour une meilleure prise en compte des enjeux de la biodiversité au sein des politiques publiques territoriales;
- synthétiser l'information sur la biodiversité à l'échelle locale ;
- suivre l'état et l'évolution des composantes de la biodiversité sur un territoire ;
- évaluer les pressions sur la biodiversité et les réponses apportées ;
- évaluer l'efficacité des mesures de gestion ;
- inciter à l'amélioration des connaissances en identifiant les lacunes en termes de production ou de consolidation des données.

Afin de s'inscrire dans cette démarche d'évaluation et de suivi de la biodiversité, la Direction de l'Environnement a engagé la création de l'Observatoire territorial de la biodiversité des TAAF, en établissant une liste d'indicateurs traduisant les spécificités locales. En cours de développement sur le périmètre de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises (Tableau de bord) et sur le périmètre du Parc naturel marin des Glorieuses (Tableau de bord du PNMG), l'observatoire territoire a vocation à être étendu à l'ensemble de la partie tropicale (Iles Eparses) et antarctique (Terre Adélie) des TAAF, afin de couvrir l'ensemble du territoire administré par la collectivité.

Au-delà des indicateurs, l'ambition de l'Observatoire territorial de la biodiversité des Terres australes et antarctiques françaises est de créer une base de données et un système d'information associé, synthétisant et mettant en valeur l'ensemble des données naturalistes et d'usages sous forme de tableaux, graphiques, cartes, mis à jour en continu avec les nouvelles données acquises sur le terrain. Ce système d'informations constitue à la fois un outil d'aide à la décision pour la collectivité des TAAF, mais aussi de communication auprès des partenaires et du grand public.

Ce poste est placé sous l'autorité du préfet, administrateur supérieur des Terres australes et antarctiques françaises et sous la responsabilité du directeur de l'Environnement.

DESCRIPTION DE LA MISSION :

En relation étroite avec les différents services de la collectivité des TAAF et les partenaires, les principales missions de la personne recrutée sont les suivantes :

Développement des indicateurs

- Poursuite de la définition des indicateurs dans le périmètre de la réserve naturelle des Terres australes françaises (Tableau de bord)
- Conception et mise en place d'indicateurs spécifiques au district des Iles Eparses, prenant en compte pour ce dernier les indicateurs développés dans le cadre de l'élaboration du Tableau de bord du PNMG et des travaux du 10^e FED régional océan Indien « gestion durable du patrimoine naturel marin de Mayotte et des îles Eparses »
- Définition des protocoles propres à chaque indicateur
- Mobilisation de l'expertise nécessaire et animation des groupes de travail pour la construction et la validation des indicateurs

Alimentation des indicateurs

- Recueil des données naturalistes et d'usages nécessaires au calcul des indicateurs
- Sollicitation des partenaires scientifiques et institutionnels hébergeant des données pour l'alimentation des indicateurs
- Mise à jour et bancarisation des données

Valorisation des indicateurs

- Calcul et production des indicateurs, y compris agrégation et/ou comparaison des indicateurs pertinents pour l'ensemble des districts administrés par les TAAF

- Interprétation des indicateurs et rédaction des fiches de valorisation des résultats
- Sollicitation des experts scientifiques et institutionnels pour l'interprétation des indicateurs

La personne recrutée sera également amenée à contribuer aux réseaux nationaux et régionaux relatifs aux indicateurs de gestion et de suivi de la biodiversité, notamment en participant aux initiatives et groupes de travail.

PROFIL CANDIDAT(E) :

SAVOIR FAIRE

- Première expérience dans le développement d'indicateurs
- Esprit de synthèse et d'analyse
- Rigueur intellectuelle
- Compétences généralistes dans le domaine de l'environnement
- Très bonnes compétences en matière d'animation
- Expérience dans la gestion de projets (rapportage, organisation de réunions, préparation de documents de travail, planification, etc.)
- Connaissance des acteurs de la connaissance de la biodiversité
- Bonnes compétences rédactionnelles
- Maîtrise des outils informatiques usuels et des logiciels de Systèmes d'Informations Géographiques (en particulier QGIS)
- Connaissance des bases de données

SAVOIR ETRE

- Dynamisme, motivation et rigueur
- Capacité d'adaptation, d'initiative et autonomie
- Sens de l'organisation
- Aptitude à travailler en équipe et en autonomie
- Sensibilité à l'environnement et à la protection de la nature,
- Esprit d'initiative, sens des responsabilités et de l'intérêt général

CONTACTS – RENSEIGNEMENTS SUR LE POSTE :

Les demandes de renseignements sont à adresser à la direction de l'environnement à l'adresse suivante : recrutement.environnement@taaf.re

CANDIDATURE

Les candidatures (lettre de motivation à l'intention de Mme La Préfète, administratrice supérieure des Terres australes et antarctiques françaises et CV détaillé) sont à adresser au service des ressources humaines à l'adresse suivante : recrutement.environnement@taaf.re, srh@taaf.fr, en mentionnant impérativement en objet du message : **VSC_INDICATEUR_RN TAF, nom, prénom**

PROCEDURE DE CHOIX DES CANDIDATS

Le choix des candidatures comprend :

- un examen sur dossier
- un entretien téléphonique avec le/la chargé(e) de mission thématique
- un entretien avec le Directeur de l'Environnement des TAAF

ORGANISME

Nom : Collectivité des Terres Australes et Antarctiques Françaises

Adresse : rue Gabriel Dejean

Ville : 97410 Saint-Pierre

Site internet : www.taaf.fr